

Sujet : [INTERNET] Contribution enquête publique Bramard

De : Olivier PANGAUD <opangaud@marchesduvelayrochebaron.fr>

Date : 25/05/2022 14:49

Pour : "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

Copie à : "dominiquefreyssenet@yahoo.fr" <dominiquefreyssenet@yahoo.fr>, Xavier DELPY <xav.delpy@wanadoo.fr>, Pommier Sylvain <spommier@loire-semene.fr>

Contribution de la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron dans le cadre de l'enquête publique
– Projet Zone d'activité de Bramard

Le Président de la Communauté de Communes Mr Delpy et le Vice-Président en charge du développement économique Mr Freyssenet souhaitent émettre un avis favorable et sans réserve à ce projet de zone d'activité pour lequel notre collectivité a été associée en amont.

L'Est du département de la Haute Loire fait face depuis plusieurs années à un déficit chronique de foncier destiné aux activités économiques.

Ce déficit s'est brusquement accéléré l'an passé avec des ventes records du peu de réserves que les collectivités avaient pu réaliser.

Le temps nécessaire à la réalisation d'une extension de zone d'activité s'est lui considérablement allongé, notamment pour des raisons administratives.

La nécessité pour nos entreprises de pouvoir se développer sans se délocaliser est un impératif à prendre en compte si on souhaite garder dans nos communes rurales et semi rurales des emplois générateurs de richesses qui, elles-mêmes, alimentent le secteur des services aux personnes.

Au niveau national, la France déclare vouloir relocaliser afin que des productions ne viennent pas de l'autre côté du monde et approcher une autosuffisance vertueuse tant au niveau économique qu'environnemental.

Comment produire sur notre sol les biens et les sous-traitances essentielles à cet objectif sans donner à nos entreprises des espaces pour créer les unités de production de demain qui sont d'ores et déjà respectueuses des normes environnementales bien compréhensibles ?

La Communauté de Communes Loire Semène et celle des Marches du Velay Rochebaron, de concert avec le PETR de la Jeune Loire, travaillent en étroite partenariat pour le bien de nos entreprises et c'est régulièrement que face à des besoins spécifiques nous nous concertons pour accueillir du mieux possible les porteurs de projets qui font le dynamisme de notre territoire.

Si certaines régions ont des solutions de réemplois d'anciennes zones d'activités ce n'est pas le cas chez nous. En effet, les mutations, notamment celle de l'industrie textile à la plasturgie, n'ont pas laissé de zones sinistrées comme on peut l'imaginer dans l'industrie extractive par exemple. La capacité de nos industriels qui ont su rebondir, innover et se remettre en question a permis de sauver un bassin d'emploi comptant parmi les plus importants du département.

C'est au nom de ces emplois avec la qualité de vie qui caractérise notre territoire et au nom du principe de rapprocher les emplois de leurs employés et ainsi éviter des déplacements toujours plus coûteux pour l'environnement que nous soutenons ce projet sans réserves.

Sa qualité environnementale, les efforts faits sur les zones boisées et humides, les compensations faites dans le plus grand respect des normes en vigueur et la concertation permanente et constructive avec l'ensemble des partenaires font de ce projet un élément essentiel du développement économique de nos territoires et de la Haute-Loire.

Je reste à votre disposition

Sincèrement

Olivier Pangaud
Agent de Développement
Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron
ZA La Borie 1
9 rue de l'Épée
BP 70060
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04.71.61.74.34
opangaud@marchesduvelayrochebaron.fr
<http://www.marchesduvelayrochebaron.fr>